

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 44 (1987)
Heft: 6

Rubrik: Échos de l'EFGS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ecole et Commission fédérales de gymnastique et de sport s'unissent pour informer

Yves Jeannotat

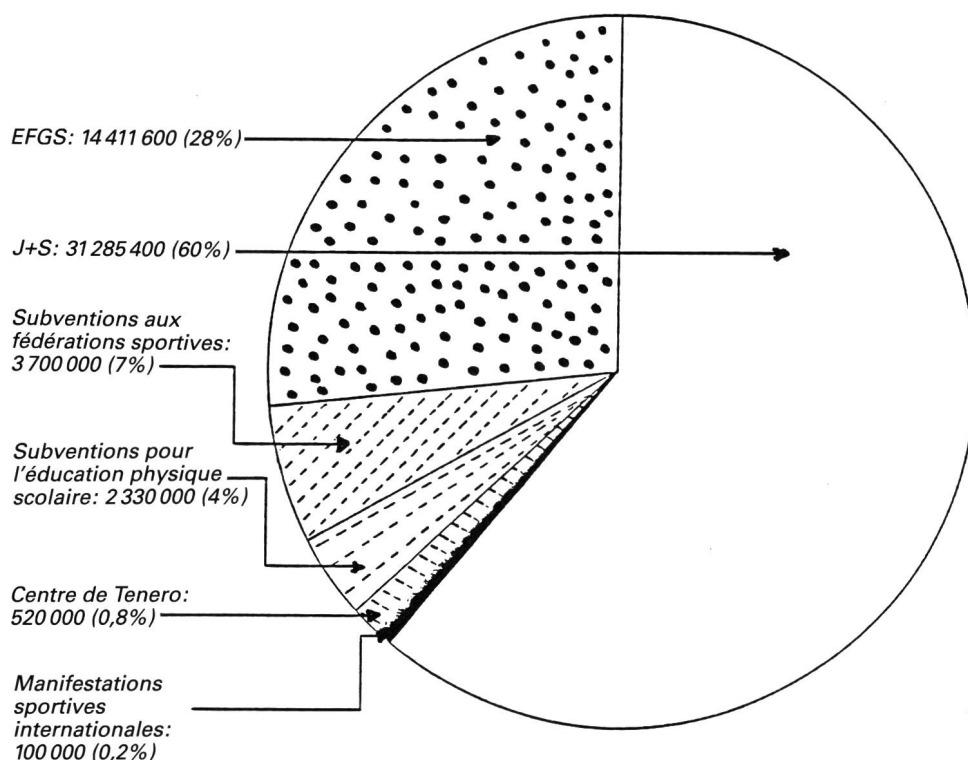
Tout ce qui se pense, se décide et se fait, au sein des institutions d'utilité publique, concerne l'ensemble de la population; d'où l'importance primordiale de la communication. Désireuses de satisfaire à cette exigence, l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (EFGS) et la Commission fédérale de gymnastique et de sport (CFGS) ont, pour la première fois, uni leurs efforts dans le but d'informer les media sur leur état, leurs activités, leurs soucis et leurs objectifs.

La CFGS

La CFGS est l'organe politique représentant la Confédération, son organe technique, aussi, en matière de sport. Elle existe depuis 1874. Elle compte 21 membres représentant les cantons, les écoles et universités, la recherche scientifique appliquée au sport, l'Association suisse du sport (ASS) et ses fédérations. Elle relève directement du chef du Département de l'intérieur et sa base légale est constituée par la loi fédérale du 17 mars 1972 encourageant la gymnastique et les sports.

Budget «sportif» de la Confédération en 1986

En 1986, le budget «sportif» de la Confédération, géré par la CFGS, s'est élevé à



Attributions de la CFGS

ELLE CONSEILLE	les autorités fédérales en matière de sport
ELLE COORDONNE	l'action des instances pourvues d'attributions analogues
ELLE CONTRÔLE	l'application des prescriptions
ELLE SUPERVISE	l'EFGS et l'institution J+S
ELLE DONNE PRÉAVIS	sur les questions touchant aux subventions fédérales et aux garanties de déficit sollicitées par les organisations sportives de grande envergure

La CFGS est dirigée par Raymond Bron, de Lausanne et, pour mener à bien ses nombreuses tâches, elle a formé 7 commissions d'experts:

- pour l'éducation physique à l'école
- pour la formation des maîtres d'éducation physique
- pour Jeunesse + Sport

- pour les fédérations de gymnastique et de sport
- pour la recherche scientifique dans le domaine des sports
- pour les installations de gymnastique et de sport
- pour l'éducation physique dans les écoles professionnelles.

52 347 000 francs. Le détail de l'utilisation du montant accordé au sport par la Confédération en 1987 figure dans le schéma ci-dessus. C'est le mouvement Jeunesse + Sport qui, avec 31 285 400 francs en a absorbé la tranche la plus importante.

Notons que le poste «Subventions pour l'éducation physique scolaire», qui touche non pas les trois heures obligatoires mais le sport scolaire facultatif et le perfectionnement des maîtres, va disparaître à l'avenir ou, si l'on veut, passer de la Confédération aux cantons dans le cadre de la nouvelle répartition des tâches.

Le plus gros problème de la CFGS, à l'heure actuelle, est de tenter de maintenir, dans le cadre de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, les trois heures obligatoires d'enseignement de la «gymnastique» dans les écoles sous son contrôle.

L'EFGS

L'EFGS est une institution fédérale chargée de l'encouragement de la gymnastique et des sports. Elle a pour missions d'une part de promouvoir la cause du sport en tant qu'élément de culture, d'autre part de favoriser la recherche et de promouvoir le sport en tant que moyen d'éducation, de santé et d'occupation des loisirs. L'EFGS est un des 15 offices du Département fédéral de l'intérieur.

Avec ses partenaires, qui sont la CFGS, l'ASS (Association suisse du sport), le CNSE (Comité national pour le sport d'élite), le COS (Comité olympique suisse), les cantons et les communes, l'EFGS doit, elle aussi, faire face aux problèmes posés par la confrontation entre le sport et un certain nombre de secteurs «brûlants»: l'environnement, la violence, la commercialisation, le dopage pour ne nommer que les plus complexes, occupation des loisirs, santé et sport des aînés restant, pour elle, une préoccupation constante.

Part du sport de masse: 80%

On pense souvent que «Macolin» n'en a que pour le sport d'élite. C'est une grave erreur. En réalité, le 80% de son activité est consacré au sport de masse, à condition d'admettre, bien sûr, que J+S en fasse partie, ce qui est effectivement le cas. Voici comment se présente, en chiffres, l'occupation de ce secteur:

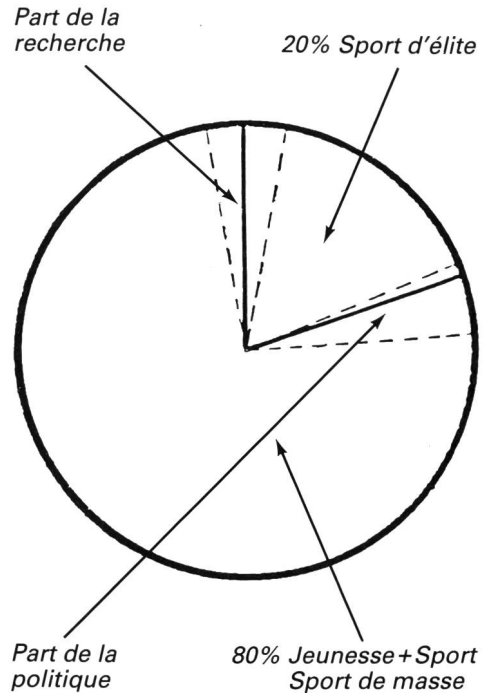
- 3000 participants à des cours de moniteurs J+S
- 35 candidats au titre de maître de sport de l'EFGS
- 400 étudiants des universités en cours complémentaires
- 150 participants à des cours d'instructeurs de sport militaire.

En outre, l'EFGS a abrité, en 1986, quelque 17 000 participants à des cours divers organisés par des institutions extérieures. Ensemble, cela fait quelque 60 000 nuitées.

L'EFGS a aussi un service de documentation et de prêt extrêmement dynamique. L'année dernière, elle a distribué quelque 40 000 manuels du moniteur, procédé à plus de 50 000 «prêts» de documents médiatiques (livres, films, etc.), alors que sa revue mensuelle, MACOLIN/MAGGLINGEN, tire à 15 000 exemplaires environ pour l'ensemble des trois langues.

Part du sport d'élite: 20%

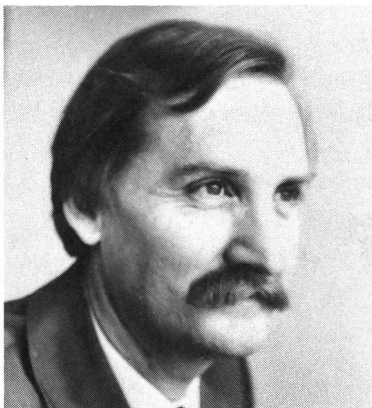
L'EFGS participe à la promotion du sport d'élite surtout en prêtant main forte à la formation des entraîneurs nationaux diplômés du CNSE et en offrant des séjours gratuits (12 000 en 1986) aux athlètes de haut niveau. Mais c'est surtout l'Institut de recherches qui est actif dans ce secteur, par son laboratoire de contrôle antidopage, par ses consultations (300) et ses examens médico-sportifs (400), par ses séances de massage (1700) et ses traitements physiothérapeuthiques (3000). Résumé graphiquement, voici comment se présente l'activité de l'EFGS, la place qu'y occupent la recherche et la politique dans les deux secteurs, d'ailleurs assez difficiles à délimiter, du sport de masse et du sport d'élite (voir schéma ci-contre).



L'argent

En 1986, l'EFGS a touché, pour son fonctionnement, 13 547 471 francs de la Confédération. Voici comment cette somme a été utilisée:

Direction		Pers.	Fr.		
		12	490 542.—		
Commissions — Services de direction					
Instruction — Recherche — Office administratif — Information Documentation — Intendance					
Pers.	40	12	22	16	65
Fr.	4 079 709.—	1 029 521.—	2 159 723.—	1 281 336.—	4 506 640.—
Total				1.1.1946	1.1.1986
		Personnel	Finances	42	167
				2 280 198.—	13 547 471.—



MM. R. Bron, président de la CFGS, et H. Keller, directeur de l'EFGS.

Objectifs en bonne voie de réalisation

Les objectifs que l'EFGS s'est fixés pour 1987 sont en bonne voie de réalisation.

Les voici:

- Continuer à développer J+S sur les plans qualitatif et quantitatif;
- Restructurer la formation des maîtres de sport diplômés de l'EFGS;
- Elargir le domaine de la recherche;
- Elaborer les bases légales du sport suisse;
- Mener à bien les projets de construction suivants: salle d'entrepôt du matériel J+S à Bienne; centre nautique à Ipsach; agrandissement du Centre sportif national de la Jeunesse à Tenero. ■